



**GUIDE DES
APPELS À PARTENAIRES**
Éducation & insertion
des jeunes

Donner de l'élan à la jeunesse en oeuvrant pour l'égalité des chances est notre priorité. Cet engagement de Total résulte d'une conviction : les jeunes sont à la fois l'avenir des territoires et la clé de leur vitalité. Notre objectif est donc de leur donner les moyens de révéler leurs talents, prendre leur destin en main et jouer un rôle structurant au sein de la société.

Total Foundation accompagne déjà de nombreux partenaires qui se mobilisent, au cœur de nos territoires d'implantation, pour l'éducation et l'insertion des jeunes. Dans ce cadre, nous avons mis en place une plateforme sur laquelle les associations peuvent, chaque année, présenter leur projet. L'an dernier, 8 nouveaux partenaires ont ainsi été sélectionnés.

En 2021, nous souhaitons soutenir plus particulièrement le déploiement d'initiatives qui visent d'une part à renforcer la capacité d'agir des jeunes, et d'autre part à encourager les interactions entre enseignants et monde

du travail afin d'aider les jeunes à se projeter dans le monde professionnel.

En devenant partenaire de Total Foundation, vous bénéficierez :

- ▶ d'un soutien financier pour déployer votre projet, sur une période allant jusqu'à 3 ans,
- ▶ de l'expertise et la mobilisation de nos collaborateurs engagés dans des actions bénévoles grâce au programme Action! (à découvrir sur [foundation.total/fr/salaries-engages](https://foundation.total.fr/salaries-engages)),
- ▶ d'un accompagnement régulier pour la définition et la mise en œuvre de vos actions sur les territoires où nous sommes présents.

Ce guide présente les appels à partenaires en cours dans le domaine de l'Éducation et de l'insertion des jeunes et détaille leurs modalités et critères de sélection.

Pour déposer un dossier, rendez-vous sur notre plateforme education-insertion.foundation.total.

CADRAGE GÉNÉRAL

Total Foundation organise 2 appels à partenaires dans le domaine de **l'Éducation et de l'insertion des jeunes**, un des 4 axes de son programme de solidarité.

Sur cet axe, notre objectif est de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes, à travers 3 modes d'action :

- ▶ Accompagner et orienter en développant le savoir-être et en ouvrant le champ des possibles
- ▶ Former grâce à des solutions éducatives innovantes
- ▶ Insérer pour faciliter l'accès au monde du travail

Les projets doivent être destinés aux jeunes de 12-25 ans¹, principalement ceux en situation de fragilité sociale.

¹ Le critère de la tranche d'âge ne s'applique pas strictement aux projets destinés à l'insertion professionnelle des réfugiés.

CALENDRIER 2021 Les appels à partenaires en cours					
Domaines	Périmètre	Ouverture	Date limite dépôt des dossiers	Dates Jury	Finalisation convention
Éducation & insertion	France (échelle nationale)	15 février 2021	15 mars 2021	Juin 2021	Juillet 2021
Éducation & insertion	Sud-Ouest (projets locaux)	15 février 2021	15 mars 2021	Juin 2021	Juillet 2021

APPEL À PARTENAIRES N°1

Éducation & insertion des jeunes / échelle nationale

Rappel du calendrier

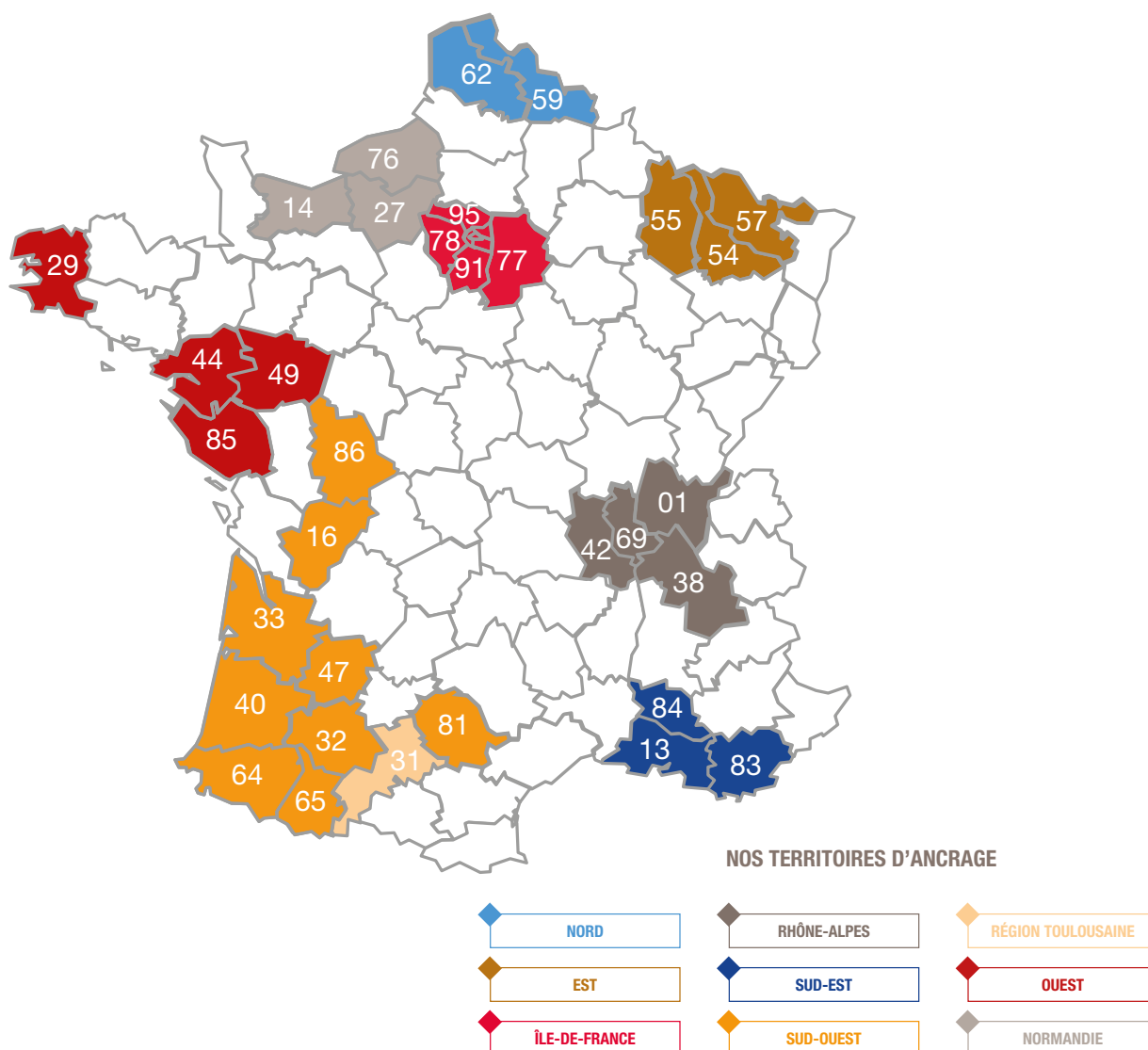
Cet appel à partenaires est ouvert du 15 février au 15 mars. Le jury sera organisé début juin et la formalisation de la convention de partenariat sera finalisée en juillet.

Enjeu

L'objectif est d'identifier des associations souhaitant déployer leur projet à plus grande échelle sur au moins deux territoires d'ancrage du Groupe Total, pour soutenir leurs actions sur une période allant de un à trois ans.

Quel montant demander ?

La dotation attribuée ne pourra dépasser 30 % du budget total de la structure. L'enveloppe budgétaire moyenne prévisionnelle par projet est comprise entre 50 k€ et 150 k€/an.



Thématiques prioritaires

Total Foundation sélectionnera prioritairement les projets portant sur les 2 thématiques suivantes :

Capacité d'agir des jeunes

Donner de l'élan aux jeunes, c'est les mettre en position d'être acteurs pour construire leur avenir.

Les projets proposés devront impliquer et mettre en valeur les jeunes en tant que porteurs de solutions sur des sujets qui les concernent ; les projets devront veiller à une bonne mixité sociale et de genre.

Interactions Enseignants / Entreprises

Les enseignants jouent un rôle de premier plan pour aider les jeunes à se projeter et à construire leur avenir professionnel.

Les projets proposés devront contribuer à développer les échanges entre le monde professionnel et le monde de l'éducation afin de donner aux enseignants des clefs pour ancrer les apprentissages dans la réalité professionnelle et ainsi mieux préparer l'insertion professionnelle des jeunes.

Sans être un critère d'éligibilité, seront favorisés les projets :

- ▶ Portés par plusieurs acteurs associatifs
- ▶ Permettant la mise à disposition de tous des méthodologies et outils développés dans le cadre du projet (open source)

À noter : cet appel à partenaires ne couvre pas les projets concernant l'éducation artistique et culturelle des jeunes. Pour en savoir plus sur nos engagements dans ce domaine : <https://www.foundation.total.fr/nos-actions/dialogue-des-cultures-et-patrimoine/miser-sur-leducation-artistique-et-culturelle>

Prérequis

Pour être éligible, vous devez :

- ▶ Répondre au cadrage de l'appel à partenaires (axe, territoires, cibles)
- ▶ Porter un projet qui concerne au moins 2 territoires d'ancrage du groupe Total
- ▶ Être une structure éligible au mécénat avec au moins 2 ans d'ancienneté
- ▶ Avoir un budget annuel de la structure supérieur ou égal à 150 k€ (dernier exercice clos)
- ▶ Présenter un projet qui n'est pas achevé au moment de l'examen du dossier

Ce que la Fondation ne financera pas :

- ▶ Les projets à caractère événementiel (salon, festival, spectacle, etc.)
- ▶ Les projets à caractère religieux, confessionnel ou politique
- ▶ L'aide à la création d'entreprise
- ▶ Le sponsoring
- ▶ Les projets individuels
- ▶ Les projet achevés

Comment postuler ?

Remplir le dossier de candidature en ligne sur **education-insertion.foundation.total** qui se structure en deux volets et en deux temps :

- ▶ **Volet 1** : éligibilité de la structure et du projet (réponse 48 heures par email : si éligible, un lien donne accès au volet 2)
- ▶ **Volet 2** : présentation détaillée et justifiée du projet

ÉTAPES CLÉS

- ▶ 15 février - 15 mars : appel à partenaires
 - ▶ Avril - mai : instruction des dossiers (*réponse donnée par email avant fin mai*)
 - ▶ Début juin : soutenance par les porteurs de projets présélectionnés devant un jury composé de personnalités internes et externes à Total Foundation
 - ▶ Juin - juillet : concrétisation du partenariat avec les associations sélectionnées
(*Des informations complémentaires seront demandées pour mener à bien la procédure de conformité, indispensable à l'établissement d'une convention*)
-

APPEL À PARTENAIRES N°2

Éducation & insertion des jeunes / échelle locale

Rappel du calendrier

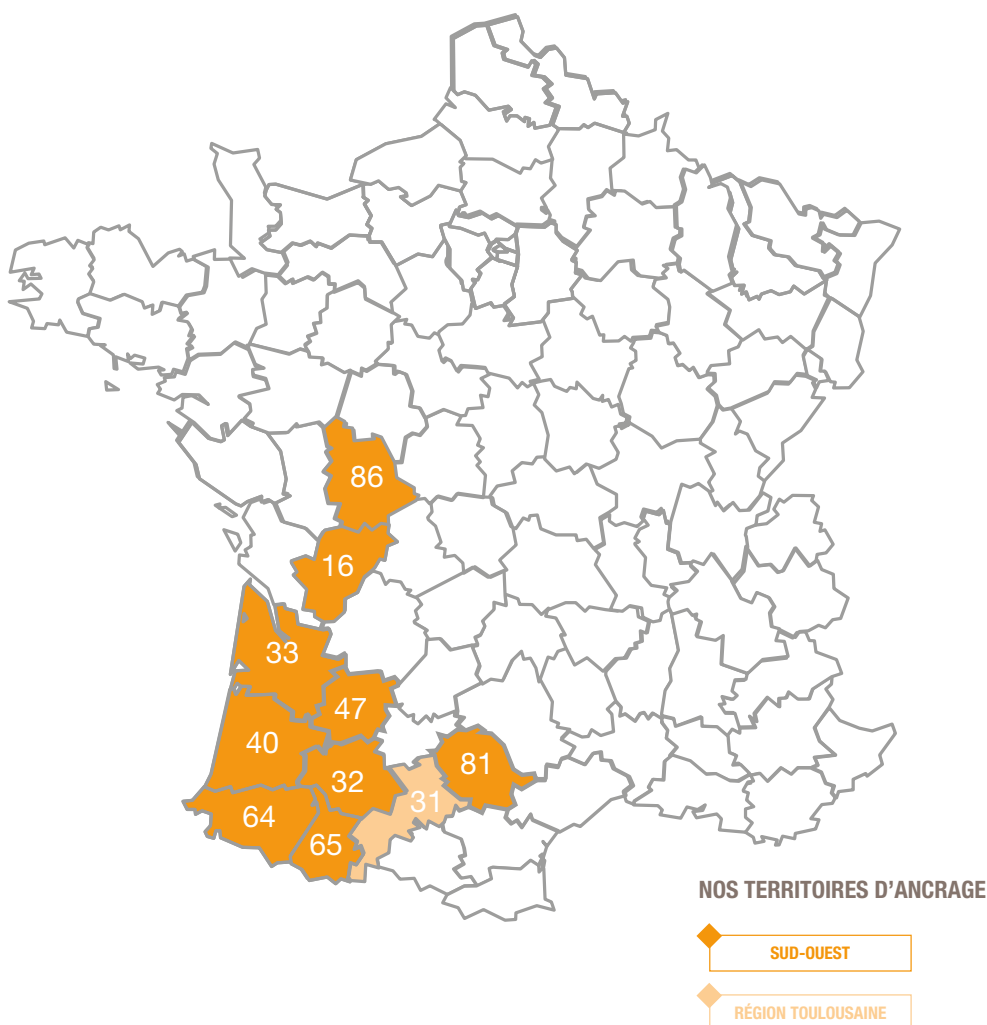
Cet appel à partenaires est ouvert du 15 février au 15 mars. Le jury sera organisé début juin et la formalisation de la convention de partenariat sera finalisée en juillet.

Enjeu

L'objectif est d'identifier des associations porteuses de projets d'envergure locale, pour soutenir leurs actions sur une période allant de un à trois ans dans les territoires d'ancrage du Groupe Total suivants : Sud-Ouest et région toulousaine.

Quel montant demander ?

La dotation attribuée ne pourra dépasser 30 % du budget total de la structure. L'enveloppe budgétaire moyenne prévisionnelle par projet est comprise entre 10 k€ et 30 k€/an.



Thématiques prioritaires

Total Foundation sélectionnera prioritairement les projets portant sur les 2 thématiques suivantes :

Capacité d'agir des jeunes

Donner de l'élan aux jeunes, c'est les mettre en position d'être acteurs pour construire leur avenir.

Les projets proposés devront impliquer et mettre en valeur les jeunes en tant que porteurs de solutions sur des sujets qui les concernent ; les projets devront veiller à une bonne mixité sociale et de genre.

Interactions Enseignants / Entreprises

Les enseignants jouent un rôle de premier plan pour aider les jeunes à se projeter et à construire leur avenir professionnel.

Les projets proposés devront contribuer à développer les échanges entre le monde professionnel et le monde de l'éducation afin de donner aux enseignants des clefs pour ancrer les apprentissages dans la réalité professionnelle et ainsi mieux préparer l'insertion professionnelle des jeunes.

Sans être un critère d'éligibilité, seront favorisés les projets :

- ▶ Portés par plusieurs acteurs associatifs
- ▶ Permettant la mise à disposition de tous des méthodologies et outils développés dans le cadre du projet (open source)

À noter : cet appel à partenaires ne couvre pas les projets concernant l'éducation artistique et culturelle des jeunes. Pour en savoir plus sur nos engagements dans ce domaine : <https://www.foundation.total.fr/nos-actions/dialogue-des-cultures-et-patrimoine/miser-sur-leducation-artistique-et-culturelle>

Prérequis

Pour être éligible, vous devez :

- ▶ Répondre au cadrage de l'appel à partenaires (axe, territoires, cibles)
- ▶ Être une structure éligible au mécénat avec au moins 2 ans d'ancienneté
- ▶ Avoir un budget annuel de la structure supérieur ou égal à 50 k€ (dernier exercice clos)
- ▶ Présenter un projet qui n'est pas achevé au moment de l'examen du dossier

Ce que la Fondation ne financera pas :

- ▶ Les projets à caractère événementiel (salon, festival, spectacle, etc.)
- ▶ Les projets à caractère religieux, confessionnel ou politique
- ▶ L'aide à la création d'entreprise
- ▶ Le sponsoring
- ▶ Les projets individuels
- ▶ Les projet achevés

Comment postuler ?

Remplir le dossier de candidature en ligne **education-insertion.foundation.total** qui se structure en deux volets et en deux temps :

- ▶ **Volet 1** : éligibilité de la structure et du projet (*réponse sous 48 heures par email : si éligible, un lien donne accès au volet 2*)
- ▶ **Volet 2** : présentation détaillée et justifiée du projet

ÉTAPES CLÉS

- ▶ **15 février - 15 mars** : appel à partenaires
 - ▶ **Avril - mai** : instruction des dossiers (*réponse donnée par email avant fin mai*)
 - ▶ **Début juin** : soutenance par les porteurs de projets présélectionnés devant un jury composé de personnalités internes et externes à Total Foundation
 - ▶ **Juin- juillet** : concrétisation du partenariat avec les associations sélectionnées (*Des informations complémentaires seront demandées pour mener à bien la procédure de conformité, indispensable à l'établissement d'une convention*)
-

CE QUI GUIDE NOTRE ENGAGEMENT

Le programme Total Foundation recouvre les actions de solidarité menées chaque jour dans le monde par Total, ses filiales et sa Fondation d'entreprise. Le Groupe souhaite ainsi participer au développement de ses territoires d'ancrage en accompagnant plus particulièrement les jeunes. Avec ses partenaires, il agit à travers quatre axes : l'Éducation et l'insertion des jeunes ; la Sécurité routière ; le Climat, les

littoraux et les océans ; le Dialogue des cultures et le patrimoine.

Chaque collaborateur peut également consacrer jusqu'à 3 jours par an de son temps de travail à ces missions d'intérêt général.

Total Foundation s'inscrit dans l'engagement sociétal du Groupe et contribue à son ambition de devenir la Major de l'énergie responsable.

4 enjeux sociétaux majeurs, 4 domaines d'intervention



ÉDUCATION
& INSERTION
DES JEUNES



SÉCURITÉ
ROUTIÈRE



CLIMAT,
LITTORAUX
& OCÉANS



DIALOGUE
DES CULTURES
& PATRIMOINE

Notre façon de faire

Agir ici : à proximité de nos sites d'implantation, parce que nous souhaitons accompagner nos territoires d'ancrage sur la voie d'un développement durable et apporter des réponses concrètes, adaptées aux besoins de chacun.

Agir ensemble : se positionner en catalyseur et œuvrer en partenariat avec des associations, des institutions, des experts, des jeunes et nos collaborateurs, parce que mobiliser l'ensemble des énergies citoyennes permettra de faire émerger de nouveaux modèles de solidarité.

Agir efficacement : en restant à l'écoute de nos parties prenantes et en s'assurant que l'impact des actions menées soit toujours mesurable, tangible et durable pour les communautés.

Suivez-nous sur Twitter:
@TotalFoundation



Total S.E.
2, place Jean Millier
92400 Courbevoie – France
Tél : + 33 (0)1 47 44 45 46
Capital social : 6 707 740 337, 50 euros
542 051 180 RCS Nanterre
www.foundation.total